

N°91

Juin 2018



Caen Handi info

Caen Handi Info
Revue de presse non exhaustive
sur l'actualité du handicap

réalisée par la Mission ville handicap
du Centre communal d'action sociale de la Ville de Caen (CCAS)

SOMMAIRE

p.3
SANTÉ

p.4
ALLOCATIONS

p.4
VIE SOCIALE



SANTE

Afin d'affirmer sa volonté d'améliorer l'accès aux soins et à la santé des personnes en situation de handicap, la Ville de Caen a signé le **30 mai dernier** la charte Romain Jacob avec Pascal Jacob, président de l'association Handidactique et 30 autres signataires dont notamment, l'Agence Régionale de Santé (ARS) Normandie, le Réseau des Services pour une Vie Autonome (RSVA) Normandie, les établissements de santé, les ordres médicaux et para-médicaux ainsi que les unions régionales des professionnels de santé (URPS) et les associations gestionnaires de services ou établissements médico-sociaux sur le territoire de la ville de Caen.

Contact : Mission ville handicap, CCAS de Caen : missionvillehandicap@caen.fr

<http://caen.fr/communiqués/améliorer-l'accès-santé-personnes-handicapees-en-normandie-signature-charte-romain-jacob>
www.handidactique.org

► **Autisme. Les députés évaluent et proposent**

(ASH, 8/06/2018, p 16) - Réf: I'- 12.6

Lors de sa réunion du 6 juin 2018, le Comité d'évaluation et de contrôle des politiques publiques (CEC) a autorisé la publication du rapport d'évaluation portant sur la prise en charge de l'autisme présenté par Mme Nathalie Sarles (La République en Marche) et M. Daniel Fasquelle (Les Républicains).

Dans le prolongement de la Stratégie nationale pour l'autisme présentée en avril dernier par le Gouvernement, les rapporteurs ont mis l'accent sur plusieurs priorités (diagnostic, formation, application des bonnes pratiques, inclusion, évaluation, recherche) et présentent 31 propositions.

<http://www2.assemblee-nationale.fr/Powerpoint+Autisq-g06-06.pdf> (synthèse)

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/pdf/rap-info/i1024.pdf> (rapport)

<http://videos.assemblee-nationale.fr/video.comite-d-evaluation-et-de-contrôle-des-politiques-publiques> (vidéo)

► **La double peine**

(ASH, 15/06/2018, p 18) - Réf: I'- 11.2

Le réseau Lucioles, association dont l'objectif est d'améliorer l'accompagnement des personnes ayant un handicap mental sévère, a publié une étude sur les risques de connaître des troubles du comportement chez les personnes ayant un handicap mental sévère.

L'étude fait l'analyse de 25 itinéraires. Elle décrit les causes et les solutions trouvées efficaces par les professionnels et les familles. Elle apporte des recommandations prioritaires destinées aux établissements et aux familles tant pour la prévention des troubles que pour la gestion des crises.

<https://www.reseau-lucioles.org/Troubles-du-comportement-et-handicap-mental-severe.pdf> (rapport)

<https://www.reseau-lucioles.org/RESUME-troubles-du-comportement-et-handicap-mental-severe.pdf> (résumé)

Le Fonds Handicap & Société (mutuelle Intégrance) lance son premier appel à projet au titre de l'année 2019, **sur le thème : Handicap, perte d'autonomie : solidarité, territoires et ruralité.**

L'une des priorités de cet appel à projet est de renforcer la cohésion des territoires en luttant contre les fractures territoriales, l'isolement ou encore le vieillissement, de promouvoir l'expertise, la formation, la recherche et l'innovation et de développer l'accessibilité de l'ensemble des services de droit commun dans les différents domaines de vie. L'objectif est de valoriser la pleine intégration des personnes handicapées, malades ou en perte d'autonomie dans la cité et de promouvoir la citoyenneté.

Date de limite d'envoi des dossiers : **30 septembre 2018 minuit.**

<http://appelprojet.fondshs.fr/fr/>

Contact : Isabelle Tréquilly au 01 44 92 58 10 ou Béatrice Blondeau au 01 44 92 42 23.

► Santé mentale : élaboration des plans territoriaux

(ASH, 22/06/2018, p 15) – Instruction n° DGOS/R4/DGCS/3B/DGS/P4/2018/137 du 5 juin 2018 - Réf: I'- 12.3

Une récente instruction vise à accompagner les acteurs et les agences régionales de santé (ARS) dans l'élaboration des projets territoriaux de santé mentale. En application du décret du 27 juillet 2017 relatif au projet territorial de santé mentale, elle précise les modalités d'association des acteurs, le rôle des ARS, les modalités de mise en œuvre, de contractualisation, de suivi et d'évaluation des projets. Elle renvoie par ailleurs à une « boîte à outils » en ligne sur le site internet du Ministère des solidarités et de la santé pour décliner et illustrer les priorités du décret.

http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2018/06/cir_43485.pdf

ALLOCATIONS

► Handicap: augmentation des bénéficiaires d'allocations

(ASH, 1/06/2018, p 9) - Réf: IV- Généralités

L'Observatoire national de l'action sociale (ODAS) a récemment publié une étude concernant les dépenses départementales d'action sociale pour l'année 2016 dont notamment les dépenses en faveur des personnes handicapées.

La dépense nette de soutien aux personnes handicapées s'élève à 7,32 milliards d'euros, soit une augmentation de 190 millions d'euros (+ 2,7 %), contre 270 millions d'euros les années précédentes. Les concours de la CNSA restant stables, la charge nette totale du chapitre progresse d'autant, soit 190 millions d'euros. La dépense d'hébergement, qui constitue toujours les deux tiers de la dépense du chapitre, progresse de 2,3 %, soit 110 millions d'euros supplémentaires pour un total de 4,92 milliards d'euros.

La prestation de compensation du handicap (PCH), qui s'élève à 1,85 milliard d'euros, poursuit comme chaque année sa progression à un rythme soutenu (+ 5,7 %), essentiellement en raison de l'augmentation de 4,5 % du nombre de bénéficiaires (+ 11000, soit un total de 255 000 bénéficiaires en 2016).

http://odas.net/IMG/pdf/lettre_de_l_odas_finances_2017.pdf

http://odas.net/IMG/pdf/odas_lettre_de_l_odas_finances_2018_web.pdf

Retrouvez les montants des différentes prestations allouées aux personnes handicapées:

<http://caen.fr/sites/default/files/page/18/06/lesprestationsauxpersonneshandicapees.pdf>

VIE SOCIALE

MAINTIEN A DOMICILE

► Autisme. Handéo lance une nouvelle certification

(ASH, 29/06/2018, p 15) - Réf: VI- 1.1

L'association Handéo a lancé une certification particulière permettant aux familles d'identifier les services et établissements médico-sociaux ayant une expertise spécifique dans l'accompagnement des personnes autistes.

Valable trois ans, cette certification peut être obtenue auprès d'Handéo après un processus d'audit comprenant la réalisation d'un autodiagnostic puis d'un audit réalisé par un auditeur habilité et l'examen du rapport par le comité national de suivi de certification.

http://www.handeo.fr/sites/default/files/upload-files/CHND_DP_Lancement_certification_ESSMS_VFIMPRESSION.pdf

LOISIRS ET CULTURE

Dans le cadre de la saison des arts de la rue 2018, Eclats de rue, la Ville de Caen propose tous les jeudis et vendredis **du 12 juillet au 1er septembre**, plus de 100 spectacles gratuits (cirque, théâtre de rue, musique, chant, spectacle équestre...), dans les différents quartiers de la ville.

Le programme précise l'accessibilité de chaque spectacle aux différents handicaps par un pictogramme adéquat.

<https://fr.calameo.com/read/0018089231637127e23b6>

Contact : eclatsderue@caen.fr

La Bibliothèque d'Hérouville Saint-Clair met à disposition des documents adaptés :

- aux déficients visuels et personnes empêchées de lire :

près de 510 titres de CD lus (romans, documentaires) pour les adultes, 440 livres CD enfants;

Films en audiodescription : 159 pour les adultes et 38 pour les enfants;

Livres en grands caractères : 625 romans (Espace adultes).

- aux malentendants :

Films et documentaires sous-titrés pour sourds et malentendants (559 DVD pour les adultes et 148 DVD pour les enfants).

Contact : La Bibli, 5 Square du Théâtre, 14200 Hérouville Saint-Clair. Tél. 02 14 37 28 60.

Pour prendre un rendez-vous pour un accueil de groupes : bibliherouville@caenlamer.fr

Catalogue de la bibliothèque : <http://bibliotheques.caenlamer.fr>

VIE PRATIQUE

► **Autisme : la médiation animale fait ses preuves**

Ouest-France, 7 juin 2018 - Réf: VI- 3.2.3

En partenariat avec la fondation québécoise Mira et l'université Rennes I, l'association Handi'chiens qui remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap, a inauguré récemment à Alençon une maison d'accueil pour des enfants atteints de troubles du spectre autistique et leurs proches.

La médiation animale permet à ces enfants d'améliorer leur qualité de vie en stimulant leurs compétences sociales (empathie, langage, comportement).

www.handichiens.org

SENSIBILISATION AU HANDICAP

► **D'une chaîne de restaurant à une application mobile, les lauréats 2018 du CCAH sont connus**

(ASH, 15/06/2018, p 14) - Réf: VI- 3.4.4

La 9ème édition des Lauréats du comité national coordination action handicap (CCA) a récompensé, début juin, les projets les plus innovants en matière d'inclusion des personnes handicapées dans la société, dans cinq catégories.

Dans la catégorie "changer la vie", a été récompensée l'application Ben le Koala développée par l'association « Signes de Sens » qui accompagne les enfants en situation de handicap à apprendre les gestes essentiels. Dans la catégorie "changer le regard", une brasserie de Bordeaux « Le Jardin Pêcheur » qui emploie des salariés handicapés afin de garantir leur insertion socio-professionnelle a été primée.

Dans la catégorie "changer les pratiques", le projet lauréat est celui de « Handi Cap vers la maternité » développé par l'hôpital Saint Vincent de Paul de Lille dont l'objectif est d'accompagner les femmes en situation de handicap pendant leur maternité grâce notamment à des échographies en braille.

Dans la catégorie "soutenir la recherche appliquée", l'Institut de la Vision a été récompensé grâce à une technique de traitement au laser, permettant d'améliorer la vision des personnes handicapées. Enfin, pour le prix du public, deux projets ont été primés. Dans le Gard, le MEECLab apporte des solutions thérapeutiques et ludiques aux enfants ayant des difficultés d'apprentissage et qui risquent le décrochage scolaire tandis que My Human Kit de Rennes est une association qui développe la santé pour tous par le partage et la fabrication d'aides techniques.

<https://www.ccah.fr/CAAH/Articles/Le-CAAH-devoile-ses-Laureats-2018>

VIE AFFECTIVE

► **Marcel Nuss : "L'accompagnement sexuel est une réalité"**

(ASH, 29/06/2018, p 22-23) – Réf: VI- 3.4.6.2

L'article restitue un entretien avec Marcel Nuss, président de l'Association pour la promotion de l'accompagnement sexuel (APPAS) qui milite pour la reconnaissance en France de l'accompagnement à la vie affective, sensuelle et/ou sexuelle des personnes en situation de handicap.

Créée en 2013, elle propose des formations à cet accompagnement et met en relation ces accompagnants avec des personnes en demande. L'association propose également des journées de formation et de sensibilisation aux professionnels du secteur médico-social.

www.appas-asso.fr

POLITIQUE DU HANDICAP

► **La vie plus simple ?**

(ASH, 1/06/2018, p 16) - Réf: I- 3.1

Adrien Taquet, député et Jean-François Serres, membre du Conseil économique, social et environnemental ont remis récemment au Premier ministre un rapport sur les difficultés administratives rencontrées par les personnes en situation de handicap, basé sur plus de 10 000 témoignages.

Ils y préconisent 113 recommandations susceptibles de simplifier à court et moyen terme la vie quotidienne des personnes handicapées.

https://www.gouvernement.fr/simplification_du_parcours_administratif_des_personnes_en_situation_de_handicap.pdf

► **Handicap. "Etre le maître d'ouvrage de son projet de vie"**

(TSA, Juillet/Août 2018, p 6-7) - Réf: I- 3

Depuis 2016, l'organisation d'employeurs Nexem pilote, en partenariat avec l'OCIRP (Organisme commun des institutions de rente et de prévoyance) et les institutions de retraite complémentaire du groupe Klésia, l'expérimentation du dispositif "Assistance au projet de vie" dont l'objectif est de faciliter le parcours des familles et des aidants concernés par le handicap par une approche centrée sur les attentes des bénéficiaires. Menée dans trois régions (Grand Est, Nouvelle-Aquitaine et Provence-Alpes-Côte d'Azur), cette assistance au projet de vie a été testée auprès de 300 familles et a obtenu le soutien de trois agences régionales de santé (ARS).

Avec l'appui d'un professionnel dédié, appelé « assistant au projet de vie (APV), ce dispositif innovant permet à ces familles de construire un projet de vie choisi et de mobiliser localement les accompagnements qu'ils estiment adaptés dans le droit commun avec le soutien du secteur spécialisé.

En 2018-2019, ce projet qui préfigure un nouveau métier entrera dans sa phase d'évaluation finale et de modélisation.

https://nexem.fr/app/uploads/2016/07/CP_APV_Experimentation_Nexem-Klesia-Ocirp_juin-2018.pdf

A CONSULTER AU SERVICE IPH

Etre Handicap Information (n°153- Eté 2018)

Dossier : Peut-on rire du handicap ?

Faire Face (n°756- Juillet/Août 2018)

Dossier : Dossier rééducation : d'autres accords avec son corps

Vivre Ensemble (n°140- Juin/Juillet 2018)

Dossier : Etes-vous#avec nous?

Renseignements HANDICAP

Le service IPH vous offre 3 solutions :

Notre site internet : www.caen.fr, rubrique Handicap
[Le guide Accessibilité](#), des listes d'associations et de services, des informations sur l'accessibilité,
...

En consultation sur place et sur rendez-vous (dans les locaux du service IPH) :

- > Des articles signalés dans la revue de presse ;
- > Des ouvrages ;
- > Des revues :
 - *Etre Handicap Information* (bimestriel) : magazine généraliste sur le handicap ;
 - *Faire Face* (mensuel) : magazine sur le handicap moteur, revue de l'association des paralysés de France (APF) ;
 - *Vivre ensemble* (bimestriel) : magazine sur le handicap mental, revue de l'association UNAPEI.
- > Documentations diverses sur les associations, les loisirs et la culture, l'emploi, le maintien à domicile...

Par téléphone : 02 31 15 38 56

Permanence :

- Mardi de 10h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30,
- Jeudi de 10h30 à 12h00

CCAS de CAEN
Mission ville handicap

9, rue de l'Engannerie - CAEN
missionvillehandicap@caen.fr

Accès

Bus : arrêts *Saint-Jean Eglise* ou *Bernières*